

r1



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



L'accompagnement personnalisé



« AP »

Diapositive 1

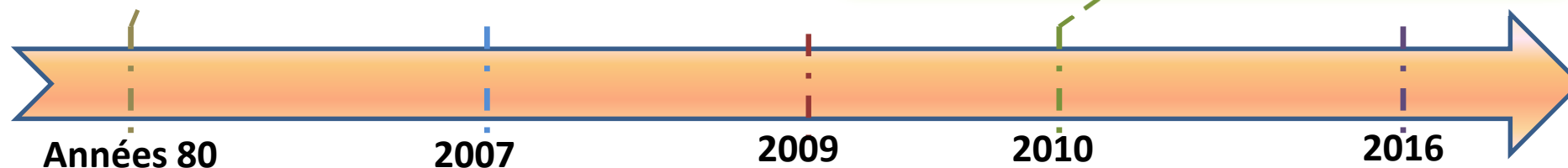
r1

rectorat; 19/03/2016

L'AP : une histoire ...

Heures de soutien et de remédiation
Aide individualisée
Modules

Réforme du lycée
Soutien, approfondissement,
orientation
*(2h/semaine dans l'emploi du temps
pour tous les élèves)*



Aide aux devoirs
Pratiques culturelles et artistiques
Langues vivantes
*(Accompagnement éducatif,
après la classe, volontariat)*

En LP : Soutien
Tutorat
Aide individualisée
(210h d'AP sur les 3 ans)

Réforme du collège
AP
*(pour tous les élèves dans
l'horaire disciplinaire)*

Dotation horaire pour l'AP

Avant 2016

2h/semaine pour tous les 6^{ème}

- Aider l'élève à devenir un collégien dans l'organisation de son travail
- Proposer du soutien ou de l'approfondissement



À partir de 2016

3h/semaine en 6^{ème}

1 à 2h sur le cycle 4

pour **TOUS**



AP : Quels objectifs ?

Répondre aux besoins individuels de chaque élève

Acquisition des compétences du socle commun

Développer et consolider les compétences

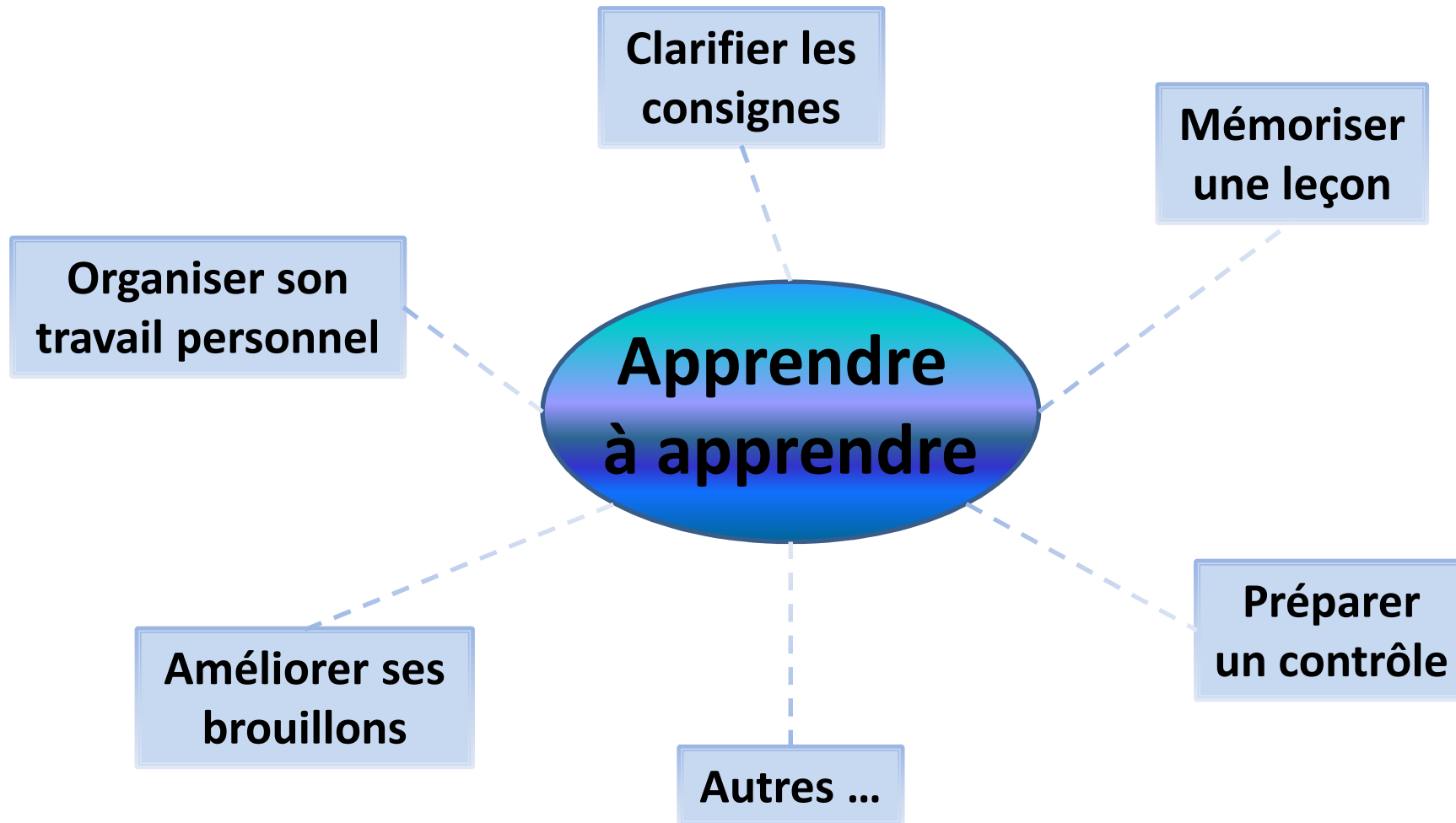
S'assurer que pour tous les élèves, les niveaux de maîtrise des compétences sont « satisfaisants » ou « très bons »

Mobiliser des connaissances et des compétences qui sont transférables dans d'autres disciplines

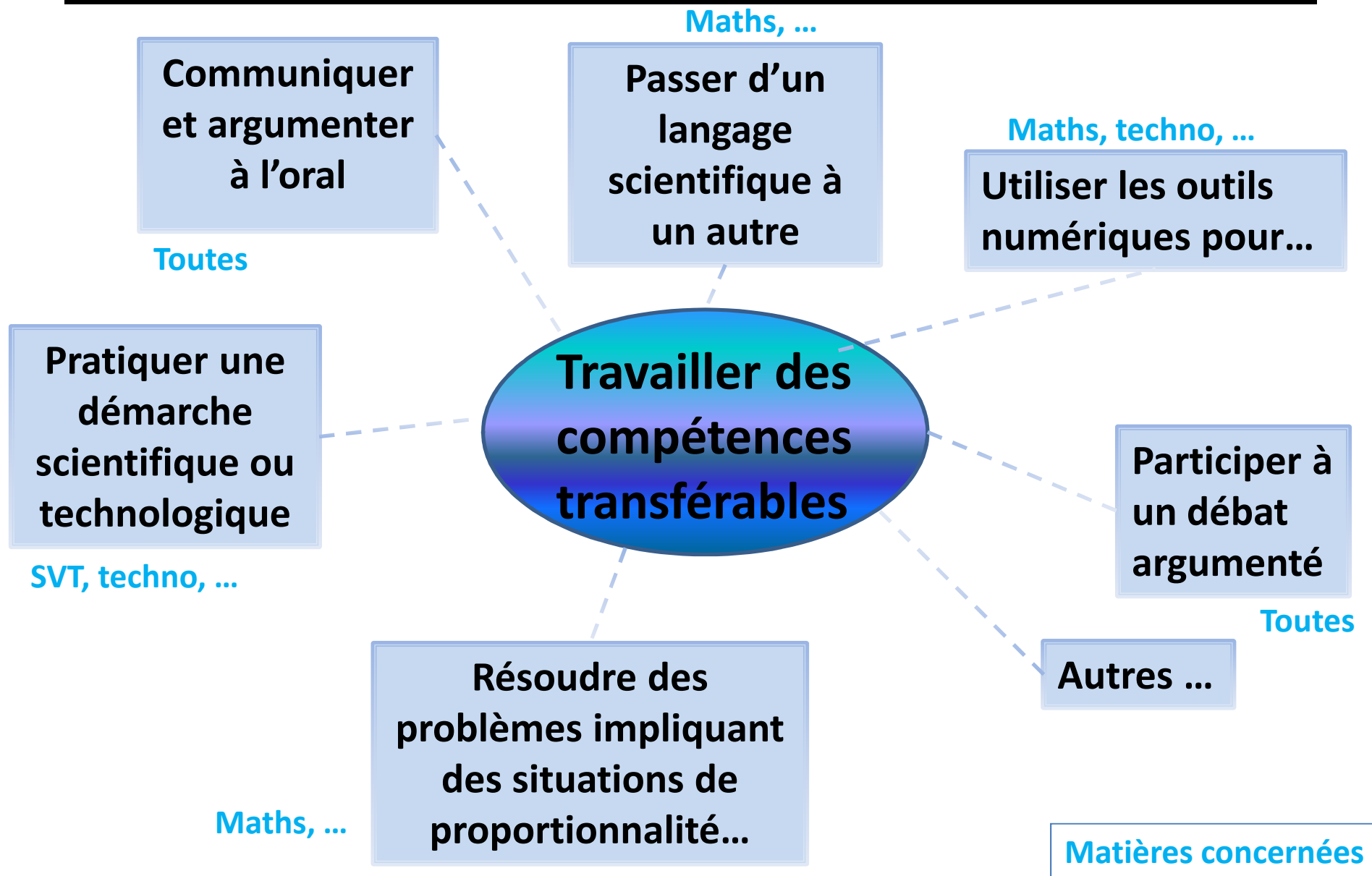
Différencier les situations d'apprentissage

Privilégier les situations de co-intervention

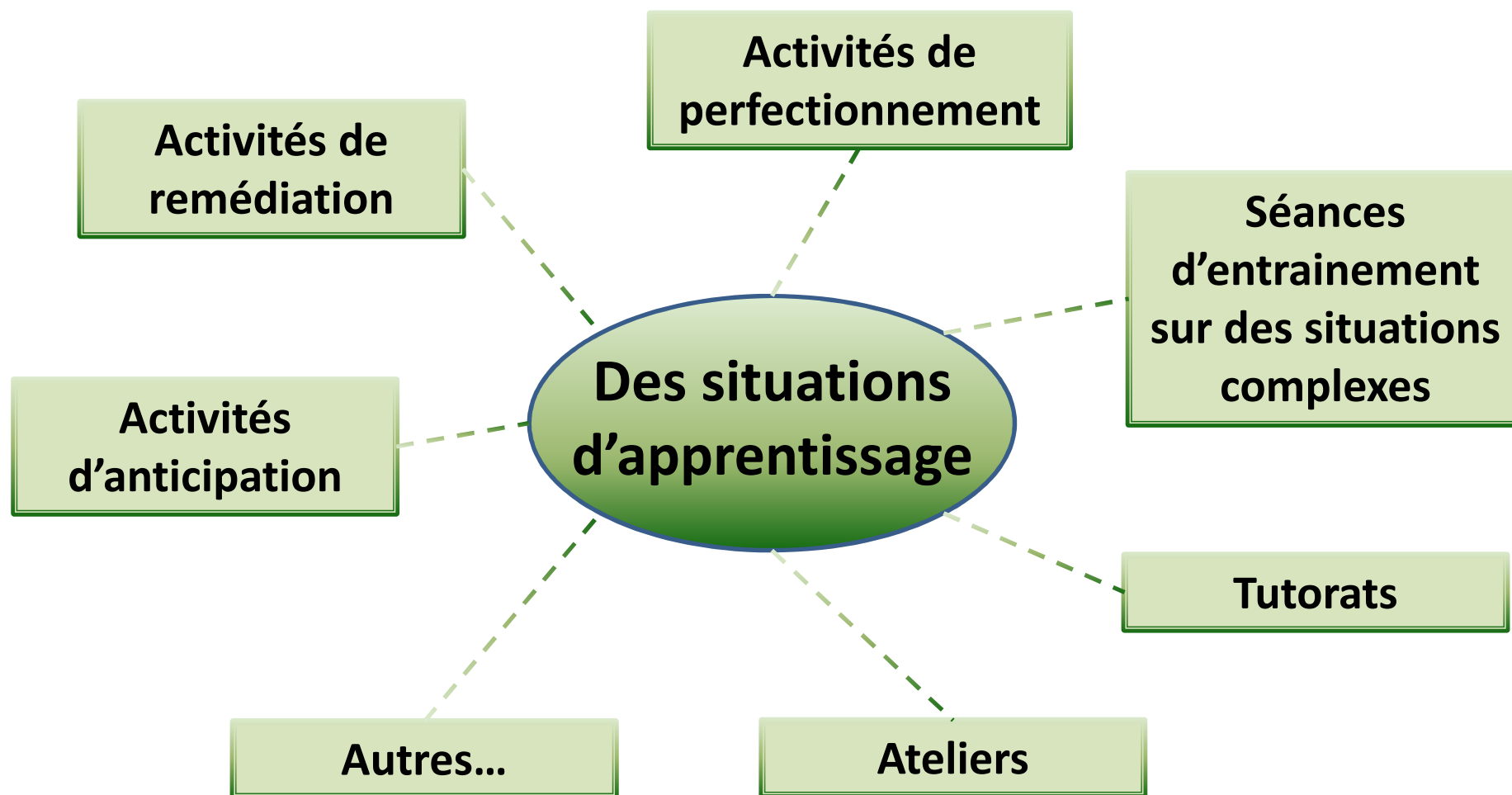
AP : Quels axes de travail possibles ?



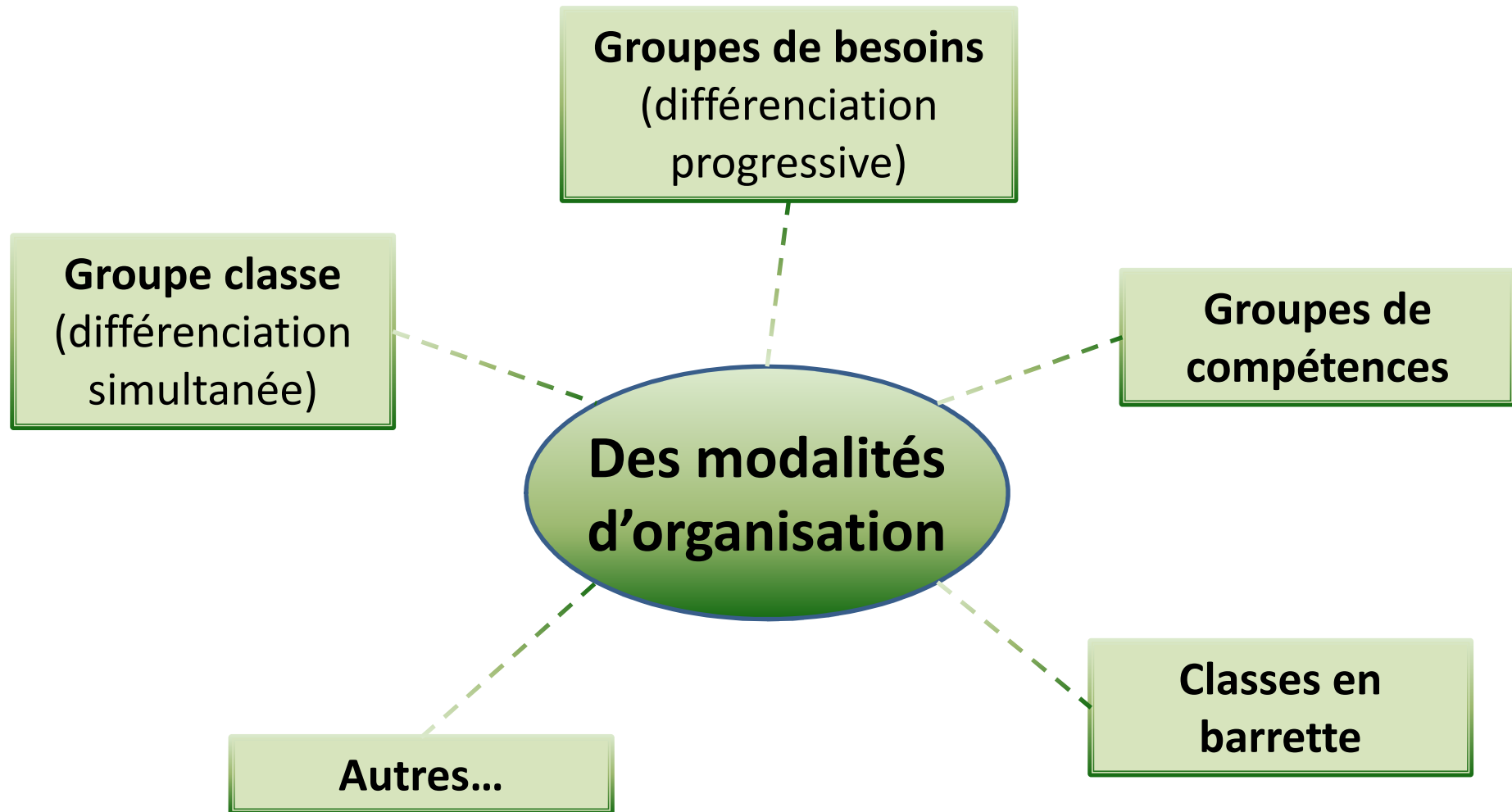
AP : Quels axes de travail possibles ?



AP : Quelles situations d'apprentissage ?



AP : Quelles organisations ?





AP : Comment mettre en œuvre une séquence d'AP ?

Rapprochement avec la discipline de transfert recommandé

Cibler les connaissances et les compétences du socle transférables

Fixer des critères de réussite pour valider des niveaux de maîtrise

Pour chacune des compétences ciblées

Elaborer une évaluation diagnostique

Pour tester le niveau de maîtrise des connaissances et des compétences ciblées en fonction des critères fixés.

AP : Comment mettre en œuvre une séquence d'AP ?

Rapprochement avec la discipline de transfert recommandé !



Repérer un axe de travail prioritaire

Connaissances et compétences du socle transférables



Analyser les besoins des élèves

Activité diagnostique nécessaire



Construire les situations d'apprentissage



Définir les modalités d'organisation



Évaluer le niveau de maîtrise de chacune des compétences visées

S'assurer d'une maîtrise de la compétence satisfaisante ou très bonne